

Législature 2012-2018 ! La composition du nouveau collège communal de Vielsalm est connue, avec les compétences de chaque échevin.



Tous les membres de la Liste du Bourgmestre se sont réunis pour finaliser la composition du futur Collège Communal de Vielsalm. Les compétences des différents membres du Collège ont également été définies. Le groupe du Bourgmestre rappelle son excellent résultat de 10 sièges obtenus au scrutin sur 19 sièges à pourvoir au conseil communal. Les 10 mandataires communaux de la Liste du Bourgmestre ont fait le choix de l'apparementement cdH. Il salue également la décision du partenaire PS (Liste Mayor) de s'associer, à notre demande, à la nouvelle majorité.

En effet, les deux groupes qui composaient la majorité de 2006 à 2012 ont bien fonctionné. Il n'y avait donc aucune raison de ne pas ouvrir la nouvelle majorité absolue au partenaire précédent. Un échevinat a été proposé et accepté par ce partenaire.

Le nouveau collège communal se compose de la façon suivante (+ compétences) :

- **Elie Deblire (Bourgmestre) - cdH** : Compétences d'autorité - Etat civil - GRI - Police - Personnel - Aménagement du territoire - Economie, emploi, ZAE et commerce - Relation avec les autorités subsidiantes - ADL -CMH.



- **Joseph Remacle (1er échevin) - cdH** : Finances et budget - Développement rural - Environnement et déchets - Energies - Développement durable - Coopération - Commerce équitable - Mobilité - Citoyenneté - Participation - Associations - Cultes et laïcité - Commission des aînés.



- **Jean-Pierre Bertimes (2ème échevin) - cdH** : Travaux - Bâtiments - Véhicules - Matériel - Patrimoine - Cimetières - Epuration / Egouttage - Relation avec la SWDE - Cours d'eau - Tourisme y compris les campings - Piscine.



- **Stéphanie Heyden (3ème échevine) - PS** : Conseil communal des enfants - Promotion de la santé dans les écoles (en collaboration avec Nele de Corte) - Petite enfance - Accueil extra-scolaire - Enseignement et garderies scolaires - Stages des jeunes - Bibliothèque publique - Ecole des devoirs - Présidence de la CCA.



Nele De Corte (4ème échevine) - cdH : Culture - Académie de musique - Jeunesse - Jumelages - Logement - Sports - Promotion de la santé - Santé mentale - Communication et information - Fêtes - Cérémonies - Animations.



- **Philippe Gérardy - cdH** : Président du CPAS - Agriculture - Présidence de la Commission agricole - Forêts et chasse - Action sociale - Aînés et personnes handicapées - Famille.



Les autres conseillers communaux sont : Roland Englebert (Président du cdH local), Anne-Catherine Masson, Aline Lebrun, Emmanuelle Defourny et Thibault Willem.

Les conseillers de la Liste du Bourgmestre présentés pour le conseil du CPAS sont :
Philippe Gérardy, Dominique Fabry, Joseph Denis, Marie-Françoise Collas et Dorothée Lejoly.

La présidence de la CLDR sera toujours assurée par Joseph Remacle et la présidence de l'ADL sera assurée par Elie Deblire.

L'Agence Locale pour l'Emploi (Titres-Services) soutiendra des modifications en faveur essentielle du groupe cdH.

En accord avec le partenaire de majorité, la présidence de la CCATM sera toujours assurée par Gabriel Melchior (Apolitique).

Les défis pour les 6 prochaines années sont nombreux. Ce n'est pas l'attribution des compétences qui est importante mais l'engagement de chacun à donner le meilleur de lui-même. Cette législature est une nouvelle occasion de démontrer notre capacité à travailler ensemble, dans le même sens, pour le bien de tous les habitants, de tous les quartiers et de tous les villages de notre magnifique commune.